

ASSEMBLEE GENERALE 2023

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

Délibération 23-10 du 22 juin 2023

Le Compte Administratif de 2022 s'établit en section de fonctionnement à 9 369 481,39 € en recettes et à 9 834 943,35 € en dépenses. Le résultat de clôture pour l'exercice 2022 laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 465 461,96 €.

Au regard du résultat reporté antérieur s'élevant à 375 998,33 € et auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2022 pour -465 461,96 € le déficit de fonctionnement cumulé s'élève à -89 463,63 €.

Concernant la section d'investissement, le montant des recettes s'élève à 203 455,28 € et celui des dépenses à 124 363,82 €. Il en résulte un excédent égal à 79 091,46 € pour l'exercice 2022.

Le résultat reporté en investissement s'élevant à 50 454,64 €, l'excédent d'investissement cumulé est égal à 129 546,10 €.

Le résultat global de clôture des deux sections est au final de 40 082,47 €.

En investissement, les dépenses se sont élevées à 124 363,82 € et se répartissent ainsi :

<u>SIEGE</u>		4042,56 €
- PROJECTEUR	694,56 €	
- TVA	3348,00 €	
<u>RESTAURANTS SCOLAIRES - CME</u>		120 321,26 €
- MOBILIER AUVERGNAT	6 512,32 €	
- MOBILIER ZOLA MATERNELLE	5 893,18 €	
- MOBILIER VOLTAIRE MATERNELLE	6 092,68 €	
- MOBILIER MAZARIN MATERNELLE	3 960,02 €	
- MOBILIER ZOLA ELEMENTAIRE	9 785,40 €	
- MOBILIER ADRIATIQUE	14 389,95 €	
- MOBILIER SULLY MATERNELLE	5 548,44 €	

- MOBILIER POUR STOCK	9 105,38 €	
- FOURS	6 785,54 €	
- OUVRE BOITE PNEUMATIQUE	10 159,95 €	
- CHARIOT ELECTRIQUE	17 500,00 €	
- ARMOIRES REFRIGERANTES	8 252,40 €	
- BACS PLASTIQUES	800,00 €	
- TVA	15 536,00 €	

Les recettes d'investissement, quant à elles, se sont élevées à 203 455,28 € et proviennent :

Des opérations d'ordre de transfert entre sections 203 455,28 €

En fonctionnement, les dépenses ont atteint la somme de 9 834 943,35 € et se décomposent de la façon suivante :

Administration générale 1 732 729,53 €
(dont 196 260,00 € de TVA)
Communication 23 641,40 €
Restauration scolaire 7 664 746,21 €
Classes de nature 567,53 €
ALSH Mercredis petites vacances 93 777,16 €
A.L.S.H. été 59 398,32 €
Relations avec les établissements extérieurs 56 627,92 €
Opérations non ventilables 203 455,28 €

Les recettes de fonctionnement, se sont élevées à 9 369 481,39 € dont :

Subvention de la Ville de Reims 4 605 000,00 €
Participation du CCAS 176 000,00 €
Subvention petit-déjeuner dans les écoles 37 974,30 €
Remboursement de repas par les établissements extérieurs 45 785,57 €
Facturation familles 3 935 340,32 €
Repas livrés à la commune de Sillery 58 107,09 €
Maisons de quartier 303 262,01 €
Remboursement des dépenses énergétiques du restaurant municipal 19 703,38 €
Remboursements sur rémunération du personnel, part agents des
Chèques déjeuner et fonds insertion 135 306,19 €
Remboursements de l'assurance du personnel 48 025,71 €

Produits de gestion courante	2 160,81 €
Produits exceptionnels et autres recettes	2 816,01 €

Compte-tenu de ce qui précède, l'excédent global de clôture est de 40 082,47 €.
Les différentes sommes ayant déjà été affectées au budget primitif 2023.